

## Une convention pour l'inclusion d'enfants en situation de handicap à l'école Jean-Jaurès



**Déjà en place à l'école maternelle, le dispositif va désormais s'étendre à la primaire.** VILLE DE LÉOGNAN

Lundi, Laurent Barban, maire de Léognan, signait officiellement, à la mairie, une convention d'unité d'enseignement externalisée « visant l'inclusion d'enfants en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire au sein de l'école élémentaire Jean-Jaurès ».

Entourés de Céline Hardy, directrice de l'hôpital de jour L'oiseau-lyre, et M<sup>me</sup> Favier-Lafaye, directrice de l'école, ils ont souhaité ainsi concrétiser le partenariat entre la Ville et ces deux établissements.

Ce dispositif, déjà effectif dans la commune au sein de l'école maternelle Kergo-

mard, a permis à quatre enfants et leur éducateur spécialisé de sortir de l'hôpital et d'être accueillis quatre matinées par semaine en milieu scolaire ordinaire. « L'idée est donc de poursuivre cette inclusion en les accueillant au sein de l'école élémentaire Jean-Jaurès, tout en permettant à quatre nouveaux enfants d'être accueillis en maternelle. »

L'officialisation de la signature de cette convention s'est déroulée avec Catherine Fournier, adjointe à l'éducation de la commune, et Fabienne Helbig, inspectrice de l'éducation nationale.